











**Panel de Haut Niveau sur :** «Réseau International des NMIRFs : Renforcer la Coopération, Promouvoir l'Adhésion et Diffuser le Cadre d'Orientation de Marrakech »

# En marge de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme 25 février 2025, de 14h00 à 15h00, Salle XXIV, Palais des Nations

### NOTE CONCEPTUELLE

#### 1. Contexte

Les Mécanismes Nationaux de Mise en Œuvre, de Reporting et de Suivi (NMIRFs) jouent un rôle fondamental dans le suivi efficace des obligations internationales en matière de droits de l'Homme et la mise en œuvre des recommandations au niveau national. Ces mécanismes constituent des cadres institutionnels gouvernementaux essentiels qui facilitent l'interaction entre les États et les mécanismes internationaux des droits de l'Homme, tout en assurant un suivi systématique des recommandations des organes de traités, de l'Examen Périodique Universel (EPU) et des Procédures Spéciales.

Reconnaissant le rôle clé des NMIRFs, la communauté internationale a progressivement mis l'accent sur l'importance de leur création et leur renforcement, notamment à travers les travaux du Groupe des Amis des NMIRFs, coordonné par le Portugal et l'augmentation du nombre de recommandations dans ce sens dans le cadre de l'EPU. Cette priorité a été reflétée dans plusieurs résolutions du Conseil des droits de l'Homme (CDH), dont la plus récente est la résolution 51/33, coparrainée par le Paraguay et le Brésil. Cette résolution met en avant le partage d'expériences entre les États et appelle à la création d'un pôle de connaissances virtuel pour faciliter l'échange de savoirs et de bonnes pratiques.

S'appuyant sur ces avancées et sur les fondements posés par la **Déclaration de Marrakech**, adoptée en décembre 2022 lors du 1 er Séminaire International sur les NMIRFs organisé au Royaume du Maroc, le **Réseau International des NMIRFs** (le Réseau) a été officiellement établi par l'adoption de la **Déclaration d'Asuncion** en mai 2024, lors du 2e Séminaire International sur les NMIRFs, organisé au Paraguay. Actuellement composé de 24 États membres, le Réseau vise à renforcer la coopération, favoriser l'échange des bonnes pratiques et promouvoir la mise en place de NMIRFs efficaces à l'échelle mondiale.

Le 10e Dialogue de Glion sur les droits de l'Homme (octobre 2024) a marqué une avancée majeure avec l'adoption du Cadre d'Orientation de Marrakech (MGF), un document d'orientation basé sur les meilleures pratiques internationales, conçu comme un outil de référence pour accompagner les États dans l'établissement et le renforcement de NMIRFs efficaces.

Dans ce contexte, la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme du Maroc, en sa qualité de Coordonnateur du Comité Exécutif du Réseau<sup>1</sup>, organise, en partenariat avec les Missions Permanentes du Royaume du Maroc, du Paraguay et du Portugal, le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) et Universal Rights Group (URG), un Panel de Haut Niveau sur le Réseau International des NMIRFs, établi à Asuncion, afin de présenter le Cadre d'Orientation de Marrakech et introduire les prochaines étapes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les membres du Comité Exécutif du Réseau comprennent actuellement les NMIRFs du Maroc, du Paraguay et du Portugal.













### 2. Objectifs

- Suivi de la mise en place du Réseau International des NMIRFs, adopté à Asuncion;
- Mise au point sur les conclusions du 10e Dialogue de Glion et présenter le Cadre d'Orientation de Marrakech comme document de référence;
- Échange sur les perspectives d'avenir, notamment le 3e Séminaire International des NMIRFs à Lisbonne prévu cette année, ainsi que le deuxième séminaire d'une journée et le pôle de connaissance virtuel prévus par la résolution 51/33 du CDH.
- 3. Format (interventions suivies d'une session interactive de questions-réponses)

## Allocutions d'ouverture :

- S.E. M. Abdellatif Ouahbi, Ministre de la Justice du Royaume du Maroc
- S.E. M. Mario Raúl Cano Ricciardi, Ambassadeur Représentant Permanent du Paraguay
- S.E. M. Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme (TBC)

### Panélistes:

- Mme Fatima Barkan, Secrétaire Générale, Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme, Royaume du Maroc
- M. Mahamane Cissé-Gouro, Directeur, Division du Conseil des droits de l'Homme et des Mécanismes des Traités, HCDH

#### Allocution de clôture :

• S.E. M. Nuno Sampaio, Vice-Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération du Portugal

### Modérateur:

M. Marc Limon, Directeur Exécutif, Universal Rights Group

Les langues de travail de l'événement seront l'anglais et le français, avec interprétation simultanée.